

les mercredis de l'école

Carte blanche : nous voulons croire à la fin de la constante macabre dans nos universités

Professeurs Eric Dalaersnijder, UCL et TU Delft; Eric Delhez, ULG; Christine Dupont, UCL; Emmanuel Hanert, UCL; Michaël Schyns, ULG; Vincent Wertz, UCL.

Près de la moitié des étudiants se retrouvent en échec au terme de leur première année universitaire. L'échec serait-il une fatalité ? Il n'en est rien, affirment des professeurs, qui insistent sur la possibilité d'instaurer un travail de proximité avec l'élève, dans un état d'esprit tourné vers la réussite.

À chaque rentrée académique, les étudiants entamant des études universitaires en Fédération Wallonie-Bruxelles sont animés par une immense envie de réussir. Dix mois plus tard, suite aux délibérations de juin, plus de la moitié d'entre eux sont en échec.

Ce gâchis coûte cher aux étudiants et à la société. Comment l'expliquer ? Comment y mettre un terme ?

On peut évoquer les difficultés des jeunes à assumer la modification de leur quotidien qui accompagne leur entrée à l'université et à gérer la liberté accrue dont ils bénéficient... ainsi que les nombreuses tentations de la vie étudiante.

On peut également soulever les problèmes de l'orientation des étudiants sortant de l'enseignement secondaire et de leurs lacunes, souvent importantes et insuffisamment connues d'eux-mêmes, par rapport aux compétences initiales attendues pour entamer efficacement leur parcours universitaire.

Ces éléments ne doivent pas être négligés, mais d'autres causes plus complexes et de nature plus psychologique interviennent également. Parmi celles-ci, il convient de mettre en avant la propension de certains parties prenantes de l'enseignement, y compris les étudiants, à accepter, voire à souhaiter, un taux d'échec élevé et immuable. C'est ce qu'Antibi appelle la « constante macabre » (voir l'ouvrage *La constante macabre ou comment a-t-on découragé des générations d'élèves ?*, Math'Adore, 2003).

Selon certains, les taux d'échec importants seraient un gage de qualité de l'enseignement dispensé... Cette conception pèse lourdement sur l'image de l'enseignement universitaire dans le grand public, sur la motivation des étudiants comme sur l'attitude de certains enseignants.

La constante macabre n'est pourtant pas une fatalité. L'échec est nettement moins fréquent dans certains pays européens, y compris dans ceux où,

comme en Belgique, la sélection à l'entrée de l'enseignement universitaire est peu contraignante.

La bataille contre la constante macabre est heureusement bien engagée : elle requiert un changement des mentalités, bien plus que des règlements ou des décrets.

Là où les enseignants considèrent les étudiants tels qu'ils sont et non pas tels qu'ils souhaiteraient qu'ils soient, des taux de réussite élevés sont observés, quelle que soit l'aridité des matières enseignées.

La bataille contre la constante macabre requiert un changement des mentalités, bien plus que des règlements ou des décrets

Mettre en œuvre des pédagogies innovantes n'est certainement pas inutile, en particulier si l'étudiant est invité à être plus actif – dans la salle de cours et en dehors de celle-ci. Dans une société où la disponibilité de l'informa-

tion est moins problématique que sa qualité, les rapports à l'information évoluent rapidement et les modes d'apprentissage doivent s'adapter.

L'état d'esprit général dans lequel un cours se développe est cependant encore plus important. Il faut amener les étudiants à percevoir que le but premier n'est pas d'éliminer impitoyablement les plus faibles mais d'inciter chacun à progresser, fût-ce à des rythmes différents. Faire preuve d'empathie à l'égard des étudiants n'est pas, pour un enseignant, un aveu de faiblesse...

La composition des programmes d'enseignement contribue également à faciliter la transition entre l'enseignement secondaire et l'université. Aujourd'hui, certains cours du premier quadrimestre contiennent de substantiels rappels de matières de l'enseignement secondaire. Ils offrent aux étudiants la possibilité de combler leurs éventuelles lacunes et d'asseoir leur formation uni-

versitaire sur des bases solides.

De nombreux dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place ces dernières années dans les universités. Pour autant qu'ils soient animés de la motivation nécessaire pour saisir ces opportunités et disposent du temps nécessaire pour les exploiter, les étudiants sont ainsi soutenus dans leurs apprentissages. En particulier, un suivi est assuré via les différentes formes de tutorat/tutorat impliquant les professeurs, les assistants et les étudiants plus âgés. En partageant leur expérience, ces derniers réalisent souvent un irremplaçable travail de proximité.

La conception des évaluations influence aussi significativement le taux de réussite. Certaines formes d'examen sont plus adaptées que d'autres aux compétences des étudiants débutants. En toute hypothèse, un examen doit

être strictement en accord avec les objectifs d'apprentissage, les activités d'apprentissage et les méthodes d'éva-

luation exposés dans la fiche descriptive du cours, qui est le « contrat » que concluent tacitement l'étudiant et l'enseignant.

Aucune des considérations formulées ici n'est susceptible de porter atteinte au niveau d'exigence des études universitaires, ni à la sacro-sainte liberté académique. Cette dernière sert parfois de prétexte pour éviter de débattre ouvertement des méthodes d'enseignement et de partager les « bonnes pratiques ». La liberté académique devrait d'abord être la liberté de mettre en œuvre tout ce qui favorise la réussite !

Nous voulons croire que la constante macabre vit ses dernières heures. Les étudiants, les enseignants et tous les autres acteurs de l'enseignement universitaire en bénéficieront grandement. ■

*Ce texte reflète l'opinion de ses auteurs, forgée par leurs expériences professionnelles en Belgique et à l'étranger, mais n'engage en rien les universités qui les emploient.